

Liste URPS Nouvelle-Aquitaine



Chères consœurs, Chers confrères,
Notre liste USPO s'engage à mettre en place des **actions concrètes** et à offrir des **perspectives bénéfiques** aux pharmaciens de toute la région Nouvelle-Aquitaine pour les 5 prochaines années. Nous voulons proposer, dans le cadre de l'URPS, des expérimentations **simples et réalisables** dans toutes les pharmacies, quels que soient leur taille et leur lieu d'implantation. Avec l'USPO, créons notre avenir et valorisons le rôle du pharmacien comme un acteur de santé publique !

Catherine Hourtiguët

Du 31 mars au 7 avril 2021, votez aux élections URPS

Les élections pour les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) sont cruciales. Elles vous permettent de voter pour vos représentants en Nouvelle-Aquitaine et déterminent la représentativité de chaque syndicat. Plus l'audience et la représentativité du syndicat sont élevées, plus son **influence** est importante dans les décisions des commissions paritaires nationales, régionales et locales.

Nos projets pour les pharmacies de Nouvelle-Aquitaine

Impliquer le pharmacien dans le renforcement de la couverture vaccinale

- Expérimenter en officine toutes les **vaccinations du calendrier vaccinal** chez l'adulte.

Participer aux politiques de prévention et dépistage

- Expérimenter le **dépistage** du cancer-colo-rectal, des maladies cardiovasculaires en s'appuyant sur les expérimentations réussies de nos confrères en Corse et dans les Hauts de France.
- Permettre aux pharmaciens d'initier le **sevrage tabagique** et accompagner les patients grâce à des entretiens motivationnels.

Sécuriser les relations ville-hôpital

L'URPS peut renforcer les relations ville-hôpital, organiser les sorties hospitalières et valoriser auprès des différents acteurs la proximité, la réactivité et les compétences des pharmaciens.

- Faire respecter le **droit du patient** afin qu'il puisse désigner le professionnel de santé qui l'accompagnera lors de son retour à domicile et éviter ainsi les dérives des prestataires de santé.
- Permettre aux pharmaciens de **se réapproprier le maintien à domicile** : lits médicalisés, pompes à insuline, appareils à pression positive continue...

Pharmacien d'officine, professionnel de santé de 1er recours

- Créer des **protocoles de soins rémunérés** pour les petites traumatologies, les piqûres de tiques ou l'herpès labial par exemple, et ce, même en l'absence d'organisation pluriprofessionnelle sur le territoire.

Avec l'USPO, valorisons nos compétences



De gauche à droite : Jean-Luc Bussault (79), Laurence Chollet (79), Guillaume Sammut (64), Anne Bezançon (33), Alexandre Fabre (17), Anne-Sophie Lassabe (33), Jean-Philippe Brégère (16), Catherine Hourtiguët (33), François Pellae (47), Guillaume Imbert (17), Caroline Mazet (19), Thierry Supervielle (40), Lionel Varachaud (24), Christelle Terrade (16), Antoine Brevière (16)

USPO, indépendance, modernité, entraide et solidarité avec tous les pharmaciens

L'USPO **modernise le syndicalisme pharmaceutique** par sa proximité, sa sincérité, sa solidarité, son soutien direct et concret auprès de toutes les officines.

Visioconférences du dimanche matin, points infos réguliers, foire aux questions ont été organisés par l'USPO pour vous accompagner pendant cette crise sanitaire.

Aucune décision n'est prise sans connaître l'avis de toute la profession : sondage auprès de tous les pharmaciens, consultation des acteurs de la pharmacie et décisions partagées avec vos représentants syndicaux dans tous les départements.

USPO, des convictions fortes

Depuis la création du syndicat, **nous nous opposons à l'ouverture du capital, à la libéralisation de la vente en ligne de médicaments et à la destruction du monopole pharmaceutique.** Nous voulons valoriser et étendre les compétences des pharmacies pour mieux relever les défis de l'organisation des soins et répondre aux attentes des patients. En 2020, nous avons repoussé les attaques de la grande distribution et des plateformes de vente en ligne en nous mobilisant contre la loi ASAP.

USPO, des résultats concrets pour la rémunération et notre exercice professionnel

L'USPO a signé, en juillet 2017, une réforme majeure pour l'évolution de l'économie et du métier entrée en vigueur en 2018. Une officine a gagné en moyenne **14 180 euros de marge supplémentaire grâce à l'avenant n°11 en 2019.** En 2020, malgré la crise sanitaire, la réforme s'est amplifiée et l'amélioration de la marge sera de 390 millions en 3 ans. **Cette augmentation continue en 2021 !**

Les **nouvelles missions des pharmacies se multiplient** : vaccination, tests antigéniques, TROD Angine, interventions pharmaceutiques, accompagnements pharmaceutiques, dispensation sous protocole, coordination avec les autres professionnels de santé...

Nos objectifs pour les prochaines années

1. **Poursuivre la réforme économique**, initiée par l'USPO en 2018, en protégeant toutes les pharmacies des baisses de prix et en adaptant notre modèle économique à l'évolution du système de santé.
2. **Simplifier les règles administratives** de prescription et de dispensation et intégrer ces évolutions dans nos logiciels.
3. **Valoriser nos compétences** pour développer les interventions pharmaceutiques, l'interprofessionnalité sur les territoires, la coordination ville-hôpital, le rôle du pharmacien dans le maintien à domicile, assurer les soins non programmés.
4. Adapter notre exercice aux besoins des patients confrontés au **grand âge et aux pathologies chroniques**
5. **Continuer à rendre ce métier attractif** pour les étudiants et futurs pharmaciens.

VOTEZ EN CONFIANCE POUR L'USPO



De gauche à droite : Christian Filippi (Corse), Abdoulaye Traore (Guadeloupe), Filip Van de Wiele (PACA), Pierre Bruguière (Pays de la Loire), Eric Ruspini (Grand Est), Pascal Louis (Bourgogne-Franche-Comté), Renaud Nadjahi (Ile de France), Noëlle Davoust (Bretagne), Gilles Bonnefond (USPO), Pierre-Olivier Variot (USPO), Catherine Hourtiguët (Nouvelle Aquitaine), Grégory Tempremant (Hauts de France), Olivier Rozaire (Auvergne-Rhône-Alpes), Christophe Lepas (Normandie), Bruno Julia (Occitanie), Jonathan Duguet (Martinique), Laurent Geigier (Océan Indien), Alain Mabouana (Centre-Val de Loire)

Retrouvez plus d'informations sur notre programme et les candidats sur le site internet de l'USPO